

Etudier en Hainaut!

L'IMP RENÉ THÔNE (ENTRÉE PRINCIPALE PAR LA ROUTE DE BEAUMONT) PROPOSE ÉGALEMENT :

- > Un enseignement fondamental spécialisé
- > Un service résidentiel pour jeunes
- > Un service d'accompagnement pour jeunes en âge scolaire qui est mobile, à disposition de tout jeune en situation de handicap de 6 à 12 ans
- > Un service de logements supervisés
- > Un service d'insertion socio-professionnelle pour personnes en situation de handicap
- > Les services se trouvent sur le site de l'IMP mais aussi dans le centre-ville de Charleroi.

L'école est le siège du Pôle territorial de Charleroi Métropole



SITE WEB



FACEBOOK

NOUS CONTACTER

- 📍 IMP Institut Médico Pédagogique RENÉ THÔNE
Entrée au niveau de la Rue des Cisterciens, 49-51
6030 Marchienne-au-Pont, Belgium
- ☎ 071 29 19 00
- ✉ imp.marchienne@hainaut.be
- 🌐 <https://actionsociale.hainaut.be/handicap/coordination-generale-imp/imp-marchienne-au-pont/ecole-secondaire/>
- 📌 [impmap.secondaire.iessp](https://www.facebook.com/impmap.secondaire.iessp)



Etudier en Hainaut!

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ SECONDAIRE

INSTITUT MEDICO PEDAGOGIQUE RENÉ THÔNE
DE MARCHIENNE-AU-PONT

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ SECONDAIRE

INSTITUT MEDICO PEDAGOGIQUE RENÉ THÔNE

L'IESSP est l'une des 12 écoles provinciales d'enseignement spécialisé du Hainaut.

Subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, elle organise un enseignement secondaire spécialisé mixte de type 1, 3 et 8 pour ses élèves de 12 à 21 ans.

Elle est située à Marchienne-au-Pont, sur le site de l'IMP René Thône, un institut médico-pédagogique.

TYPES D'ENSEIGNEMENT

L'enseignement dispensé est de :

- > Type 1 : adapté aux besoins éducatifs des adolescents atteints d'une déficience mentale légère.
- > Type 3 : adapté aux besoins éducatifs des jeunes présentant des troubles du comportement.
- > Type 8 : adapté aux besoins éducatifs des adolescents présentant des difficultés d'apprentissage.



FORMES ET ORGANISATIONS

L'école propose un enseignement secondaire spécialisé de forme 2 et de forme 3.

FORME 2

Il s'agit d'un enseignement d'adaptation sociale qui vise une intégration dans un milieu protégé (ETA).

L'enseignement de forme 2 propose aux élèves de favoriser :

- > l'autonomie,
- > le développement personnel,
- > la créativité,
- > la découverte du projet de vie, du monde du travail,
- > un stage actif.

→ Le tout tourné vers l'avenir et l'accomplissement personnel.

Les élèves sont actifs dans les sections suivantes :

- > Horticulture
- > Services aux personnes
- > Hôtellerie

FORME 3

L'enseignement de forme 3 vise l'intégration dans un milieu ordinaire, tant de vie que de travail.

Il propose une formation professionnalisante vers différents métiers :

- > Jardinier/jardinière d'entretien
- > Monteur/euse – placeur/euse d'éléments menuisés
- > Maçon/ne
- > Commis/e de cuisine de collectivité
- > Aide-mécanicien/ne garagiste



Etudier en Hainaut!

- > Monteur/se de pneus-aligneur/se
- > Ferronnier/ ferronnière
- > Aide logistique en collectivité
- > Assistant/e de réception – téléphoniste.

Cette forme d'enseignement convient aux jeunes qui souhaitent obtenir une qualification qui permet une entrée directe dans le monde du travail.

PHASE 1

La phase 1 représente le temps d'observation pour l'élève.

Il/elle découvre différents métiers tout en bénéficiant de remédiation en Français et en Mathématiques.

À l'issue de cette première phase, il convient à l'élève de choisir vers quel métier s'orienter.

Le jeune poursuit ses apprentissages dans un seul secteur à savoir le secteur du métier choisi.

PHASE 2

Cette phase permet au jeune d'acquérir davantage de compétences et de savoirs afin d'être préparé au futur métier.

PHASE 3

Durant cette phase, le jeune :

- > Effectue un grand nombre de stages
- > Exploite ses apprentissages, en fonction des unités d'apprentissage à certifier.

Au terme des unités d'apprentissages, l'élève peut obtenir son certificat de qualification.

LE PARCOURS EN FORME 3 SE DÉROULE EN TROIS PHASES :

Exemples :

- > Phase 1 secteur professionnel Economie
- > Phase 2 groupe professionnel travaux de bureau
- > Phase 3 métier assistante-assistante de réception